

Bonjour à toutes et à tous

*La semaine dernière a été riche en événements syndicaux avec la tenue du Comité Technique Spécial Départemental qui statue sur les moyens alloués aux établissements pour l'année prochaine, la préparation de l'action du 8 mars et le Congrès National de notre fédération, la FSU, qui élabore et vote nos perspectives d'actions pour les 3 ans à venir.*

#### Sommaire :

1. Compte-rendu du CTSD second degré du 3 février
2. Action du 8 mars prochain égalité femmes/hommes
3. Congrès national de la FSU
4. Stage « Santé et Sécurité au travail »
5. Infos sur le mouvement de mutation intra-académique
6. Attention à ENGIE !

#### **Compte-rendu du CTSD second degré du 3 février**

Pour la prochaine rentrée, nous perdons globalement 316,23H, mais sans surprise, le DASEN s'est montré ravi de la dotation allouée à notre département car selon lui, la baisse du nombre d'élèves aurait justifié la suppression de 20 postes !!! Nous lui avons rappelé que nous sommes l'un des départements le plus pauvre économiquement, que l'IPS des établissements du 47 est le plus bas de l'académie, que les résultats aux épreuves de fin d'année sont parmi les plus bas de France. A cela s'ajoute le contexte Covid avec des classes à demi vides, occasionnant un retard dans les progressions pédagogiques qui ne pourra pas être rattrapé d'ici la fin de l'année. Ce qui rend nécessaire, de notre point de vue, donner des moyens supplémentaires de fonctionnement pour 2022-2023.

L'objectif annoncé par le DASEN est : « 0 création 0 suppression ». Or, les retours que nous avons des établissements et le tableau des DGH fourni par la DSDEN montrent bien qu'**il y aura des suppressions de postes dans le département** ! D'ailleurs, nous avons fait part de vos retours aux services de la DSDEN qui s'étonnent de ne pas avoir ces informations lorsqu'ils contactent les chefs d'établissement ! Nous avons donc pointé un grave dysfonctionnement dans le « dialogue de gestion » puisque apparemment, au lieu de demander une rallonge de moyens à la DSDEN, les chefs d'établissements demandent aux collègues de désigner eux-mêmes les postes à supprimer, leur faisant ainsi porter la responsabilité des coupes !

Par ailleurs, le DASEN informe qu'il a gardé une marge de 200h qu'il distribuera d'ici juin dans les établissements du 47 qui en auraient besoin. Au regard des informations que vous nous avez communiquées, cette marge de compensation sera totalement insuffisante, car au-delà de la préservation des postes, des dédoublements de classes sont aussi sacrifiés (surtout en langues !). Après notre déclaration de préambule (à lire en PJ), nous avons défendu les demandes de tous les établissements qui nous en avaient fait remonter

Pour continuer la lutte et agir dans les CA qui se tiendront bientôt, la section académique vous propose des motions et des actions sur le lien suivant :

<https://bordeaux.snes.edu/Rentree-2022.html>

#### **Grève le 8 mars : pour l'égalité Femmes/Hommes**

En France, les femmes sont majoritaires dans les métiers à forte utilité sociale. Elles ont été en première ligne de la crise sanitaire : leurs rôles, métiers et missions ont été essentiels à la continuité des services publics et, au-delà, au fonctionnement de la société.

La reconnaissance de leur engagement ne s'est pourtant pas traduite dans les actes : quasi aucune revalorisation financière, ni améliorations de leurs perspectives de carrière ni de leurs conditions de travail. Les femmes sont toujours rémunérées 25 % de moins que les hommes en moyenne. Chaque

jour, elles continuent de travailler gratuitement à partir de 15h40. Elles sont majoritaires parmi les bas salaires et se concentrent dans 12 familles de métiers, très genrées (soin, service à la personne, éducation...).

Dans la Fonction Publique, le statut ne suffit pas. Les femmes représentent 62 % des 5,5 millions d'agent.es. Dans un contexte où les rémunérations sont gelées, elles sont toujours rémunérées 13 % de moins que les hommes en moyenne. Depuis de nombreuses années les agentes de la Fonction Publique subissent de fortes dégradations de leurs conditions de travail, de leurs salaires et du montant de leurs pensions quand elles partent à retraite. La mise en œuvre du protocole égalité Femmes/Hommes a été laborieuse, particulièrement au ministère de l'Éducation nationale.

C'est pour ces raisons, que le SNES, au sein de la FSU et en association avec un collectif associatif et syndical, appelle les collègues à la **grève et à la manifestation le 8 mars 2022**, journée internationale de lutte pour les droits des femmes. (Nous vous enverrons le lieu et l'heure du rassemblement dans notre département.)

### **Congrès National de la FSU**

Il s'est tenu à Metz du 31 janvier au 4 février 2022. C'est un moment très important de notre vie démocratique fédérale car le congrès détermine les objectifs de luttes pour les 3 années à venir. Les délégué-es de la FSU47 y ont porté les amendements élaborés lors de notre congrès départemental. Vous trouverez en PJ l'appel du Congrès et le « texte-action », voté s à l'issue des travaux du Congrès.

### **Stage « Santé et sécurité au travail » organisé par la FSU47**

Il aura lieu le 17 mars prochain à l'Inspe d'Agen. Pour avoir une autorisation d'absence de drois, il faut la demander à votre chef d'établissement avant le 17 février minuit !

Toutes les informations sur ce lien :

<https://fsu47.fsu.fr/prvention-sant-au-travail-2/>

### **Mutations intra-académiques**

Le serveur pour ces mutations ouvrira le 7 mars pour une durée de 2 à 3 semaines (l'administration n'a pas encore tranché). Vous pouvez d'ores et déjà contacter les sections SNES académique ou départementale afin de préparer au mieux votre projet de mutation.

Vous pouvez prendre rendez-vous avec le Snes académique sur le lien suivant :

<https://bordeaux.snes.edu/Prendre-un-RDV-au-tel-ou-sur-place.html>

### **Attention ENGIE !**

Dans un de nos lycées, les représentants au CA ont appris qu'ENGIE demandait à l'établissement le versement de la coquette somme d'environ ... 10000€ (!) à titre de compensation de leur manque à gagner pendant les périodes de confinement !! Soyez vigilants sur ce point dans vos CA...

Bien cordialement

*L'équipe du SNES47 : Malick Saami, Anne-Laure Tidjiti (co-secrétaires départementaux du S2), Geneviève Cathala*